

UCB poursuit sa dynamique de croissance

- Le chiffre d'affaires atteint 2,27 milliards d'euros : +2%, +6% CER ;
 les ventes nettes ont augmenté pour atteindre 2,15 milliards d'euros : +5%, +10% CER.
- La rentabilité sous-jacente (EBITDA récurrent) a atteint 794 millions d'euros : 7%, +12% CER
- Actualités R&D : Nouvelle soumission du *romosozumab* aux États-Unis.
- Les perspectives financières 2018 sont confirmées : Chiffre d'affaires attendu de 4,5 - 4,6 milliards d'euros, EBITDA récurrent² attendu de 1,3 - 1,4 milliards d'euros, résultat par action ajusté attendu de 4,30 - 4,70 euros.

« Nous poursuivons notre stratégie de croissance, qui a été marquée au cours du premier semestre 2018 par la croissance continue de nos produits phares et une rentabilité plus élevée. Au vu de ce contexte, nous pouvons confirmer nos prévisions financières pour l'année 2018 », a déclaré Jean-Christophe Tellier, CEO d'UCB. « Forts de ces résultats solides, nous allons pouvoir, comme prévu, accélérer notre plan d'investissement dans de nouveaux domaines porteurs tout en réaffirmant notre engagement en faveur d'une rentabilité compétitive à moyen terme. »

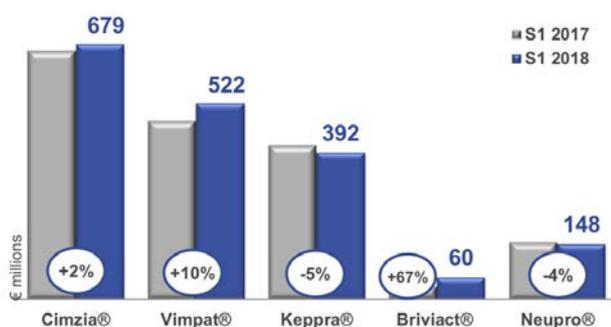
courant et +6% à taux de change constant (CER). Les **ventes nettes** ont augmenté de 5% (+10% CER) pour atteindre 2,15 milliards d'euros, grâce à la croissance continue des cinq produits de base d'UCB, et les ventes nettes combinées s'élèvent à 1,8 milliards d'euros (+3% ; +12% CER).

La **rentabilité sous-jacente (EBITDA récurrent²)** a augmenté de 7% (+12% CER) pour atteindre 794 millions d'euros - grâce à la poursuite de la croissance des ventes nettes et à l'amélioration du ratio des charges d'exploitation.

Le résultat du Groupe a atteint 574 millions d'euros grâce au faible taux d'imposition, dont 551 millions d'euros (+28% ; +33% CER) sont attribuables aux actionnaires d'UCB.

Le bénéfice de base par action de 3,09 euros (+22% ; +30% CER) reflète cette performance.

Ventes nettes des produits de base



Le chiffre d'affaires enregistré au cours des six premiers mois de 2018 s'élève à 2,27 milliards d'euros, +2% à taux de change

Résultats financiers d'UCB au premier semestre 2018 :

€ millions	S1 2018	S1 2017	Act	TCC
Chiffre d'affaires	2 269	2 230	2%	6%
Ventes nettes	2 146	2 036	5%	10%
rEBITDA ²	794	742	7%	12%
Nombre d'actions (m)	188	188	0%	
Bénéfice de base / action (€)	3,09	2,53	22%	27%

TCC = taux de change constant

² rEBITDA = bénéfice récurrent avant intérêts, impôts, provisions et charges d'amortissement ;

³ BPA de base = bénéfice de base par action

Actualités R&D

Neurologie - En avril, UCB a accepté de racheter **Midazolam en spray nasal** (USL261) à Proximagen et a clôturé l'acquisition en juin. USL261 est une formulation expérimentale de *midazolam* administrée par voie nasale et est indiqué comme traitement de secours lors de crises aiguës et répétitives chez les patients atteints d'épilepsie. La demande d'enregistrement du nouveau produit a été soumise aux États-Unis en mai, à la suite de l'obtention du statut de médicament orphelin et de la demande de procédure accélérée par la FDA.

En mai, les formulations orales de **Briviact**[®] (*brivaracetam*) ont été autorisées aux États-Unis en monothérapie et en traitement d'appoint pour le traitement des crises d'épilepsie partielle (focale) chez les patients âgés de quatre ans et plus.

En juin, le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne des médicaments a émis un avis positif sur le Briviact[®] afin d'étendre l'indication thérapeutique au traitement d'appoint pour le traitement des crises partielles avec ou sans généralisation secondaire chez les patients épileptiques à partir de l'âge de 4 ans.

Immunologie - En mars, UCB a annoncé la demande d'autorisation de **Cimzia**[®] (*certolizumab pegol*) auprès de la State Drug Administration (SDA, anciennement CFDA) en Chine pour le traitement de la polyarthrite rhumatoïde modérée à sévère. En juin, l'OPS a autorisé l'examen prioritaire.

En avril, le Comité européen des médicaments à usage humain (CHMP) a recommandé l'homologation d'une extension de l'étiquetage de Cimzia[®], afin d'y inclure une nouvelle indication pour les patients adultes atteints de polyarthrite rhumatoïde modérée à sévère. La Commission européenne a donné son approbation en juin.

En mai, Cimzia[®] a été autorisé pour les adultes atteints de psoriasis en plaques modéré à sévère aux États-Unis. En mai également, UCB

a annoncé les premiers résultats positifs de C-AXSPAND, une étude de phase 3 contrôlée par placebo pour évaluer l'efficacité de Cimzia[®] sur les signes et symptômes de la spondyloarthrite axiale active (axSpA) chez les patients sans signes radiographiques de spondylarthrite ankylosante (AS).

Au cours du premier semestre 2018, d'autres études portant sur le traitement du psoriasis modéré à sévère ont été initiées avec le *bimékizumab*. Parmi les trois études de phase 3 en cours, deux comprennent un comparateur actif, à savoir l'*ustekinumab* et l'*adalimumab*. Les premiers résultats sont attendus fin 2019. Une autre étude de phase 3b visant à comparer directement le *bimékizumab* au *secukinumab* a débuté en juin.

Les programmes de phase 3 portant sur le *bimékizumab* dans le traitement de l'arthrite psoriasique et de la spondylarthrite ankylosante devraient débuter d'ici la fin de 2018.

En juillet, UCB a décidé de ne pas poursuivre le projet de développement du **seletalisib** dans le traitement du syndrome de Sjörger et du syndrome de PI3K delta activé (APDS). Les premières études cliniques ont montré des résultats positifs et aucun nouveau problème de sécurité n'a été observé. Cependant, tenant compte des futurs investissements en R&D dans le cadre des priorités actuelles de son portfolio, UCB a décidé de ne plus accorder la priorité au développement en interne du seletalisib.

Bone - En juillet, UCB et Amgen ont annoncé qu'ils déposaient une nouvelle demande de commercialisation de produit biologique auprès de la FDA des États-Unis pour **Evenity**[™] (*romosozumab*), un anticorps monoclonal expérimental, pour le traitement de l'ostéoporose chez les femmes post-ménopausées à risque élevé de fracture. Evenity[™] augmente la formation osseuse tout en réduisant la résorption osseuse afin d'augmenter la densité minérale osseuse (DMO) et de réduire le risque de fracture.

Produits des ventes nettes

€ millions	S1 2018	S1 2017	Act	TCC
États-Unis	416	420	-1%	11%
Europe	192	176	9%	10%
Marchés internationaux	71	66	8%	19%
Total Cimzia®	679	663	2%	11%

Immunologie

Cimzia® (*certolizumab pegol*), indiqué chez les patients souffrant de maladies inflammatoires et auto-immunes à médiation par le TNF, a enregistré des ventes nettes de 679 millions d'euros, grâce à une croissance durable dans toutes les régions à taux de change constant. Au cours des six premiers mois de 2018, dans l'UE et aux États-Unis, Cimzia® a été autorisé pendant la grossesse et l'allaitement et a été lancé pour les adultes atteints de psoriasis en plaques modéré à sévère.

€ millions	S1 2018	S1 2017	Act	TCC
États-Unis	387	368	5%	18%
Europe	100	82	21%	21%
Marchés internationaux	35	26	34%	47%
Total Vimpat®	522	477	10%	20%

Neurologie

Vimpat® (*lacosamide*), qui affiche des ventes nettes de 522 millions d'euros, devient accessible à un nombre croissant de personnes souffrant d'épilepsie, ce qui se traduit par une forte croissance dans toutes les régions à taux de change réel et constant.

€ millions	S1 2018	S1 2017	Act	TCC
États-Unis	99	109	-9%	2%
Europe	113	119	-5%	-4%
Marchés internationaux	180	184	-2%	5%
Total Keppra®	392	412	-5%	2%

Les ventes nettes de **Keppra®** (*levetiracetam*), pour le traitement de l'épilepsie, ont atteint 392 millions d'euros. L'évolution reflète l'ancrage de la marque et la maturité du produit.

€ millions	S1 2018	S1 2017	Act	TCC
États-Unis	46	25	86%	> 100%
Europe	13	11	19%	20%
Marchés internationaux	1	1	> 100%	> 100%
Total Briviact®	60	36	67%	83%

Le produit des ventes nettes de **Briviact®** (*brivaracétam*) – autorisé en 2016 pour les patients épileptiques – atteint 60 millions d'euros de ventes nettes. Ce résultat s'explique par des ventes nettes deux fois plus élevées aux États-Unis à taux de change constant. En mai et juillet, Briviact® a été autorisé respectivement aux États-Unis et dans l'Union européenne pour les jeunes patients à partir de 4 ans.

€ millions	S1 2018	S1 2017	Act	TCC
États-Unis	41	50	-18%	-8%
Europe	85	80	6%	6%
Marchés internationaux	22	24	-10%	-2%
Total Neupro®	148	154	-4%	0%

Le patch **Neupro®** (*rotigotine*), indiqué dans le traitement de la maladie de Parkinson, a enregistré des ventes nettes stables à 148 millions d'euros à taux de change constant.

Le **chiffre d'affaires et les ventes nettes** du premier semestre 2018 ont atteint respectivement 2.269 millions d'euros (+2% ; +6% à taux de change constant (CER)) et 2.146 millions d'euros (+5% ; +10% CER). En tenant compte du chiffre d'affaires ponctuel provenant d'autres sources, cette croissance a été ramenée à 4% (+9% CER). Cette croissance a été particulièrement soutenue par les performances continues des produits phares d'UCB, Cimzia®, Vimpat® et Briviact®.

Les produits et charges de redevances sont passés de 58 millions d'euros à 56 millions d'euros. Les autres revenus ont atteint 67 millions d'euros contre 136 millions d'euros. Les six premiers mois de 2017 ont bénéficié d'un chiffre d'affaires ponctuel provenant d'autres sources de 56 millions d'euros provenant de la cession des droits sur Xyzal® (*levoceterizine*), un médicament contre les allergies vendu sans ordonnance aux États-Unis.

Le bénéfice **brut** a atteint 1.696 millions d'euros, reflétant une marge brute stable de 75%.

Les **charges d'exploitation** ont atteint 1.039 millions d'euros (-1% ; +4% CER), une augmentation profitant d'un étalage des charges et reflétant une diminution de 5% des frais commerciaux s'élevant à 442 millions d'euros, une hausse de 5% des dépenses de recherche et de développement à 500 millions d'euros et une baisse de 5% des frais généraux et administratifs à 88 millions d'euros. Cela s'est traduit par une amélioration du ratio des charges d'exploitation (par rapport aux revenus) qui est passé de 47 % à 46 %.

La **rentabilité sous-jacente - EBITDA² récurrent** - a atteint 794 millions d'euros, contre 742 millions d'euros (+7% ; +12% CER) grâce à la poursuite de la croissance des ventes nettes et à l'amélioration du ratio des charges d'exploitation.

Les **charges non récurrentes** se sont élevées à 19 millions d'euros contre 1 million d'euros en 2017 en raison de reprises de provisions, conséquence de la liquidation d'une entité juridique.

Les **charges financières nettes** sont passées de 55 millions d'euros à 46 millions d'euros.

Les **charges d'impôt sur le résultat** ont été de 56 millions d'euros par rapport à 114 millions d'euros en juin 2017. Le taux d'imposition effectif moyen sur les activités récurrentes est de 9% contre 20% pour la même période de l'année dernière. Ce faible taux d'imposition s'explique par un retard temporaire (phasage) dans les dépenses de R-D et une manne tardive de la réforme fiscale américaine.

Le **bénéfice consolidé du Groupe** a également bénéficié du faible taux d'imposition et a augmenté à 574 millions d'euros (contre 451 millions d'euros), dont 551 millions d'euros (+28% ; +33% CER) sont attribuables aux actionnaires d'UCB et x millions d'euros aux intérêts minoritaires.

Le **bénéfice de base par action**, qui constitue le résultat net attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des éléments non récurrents, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement net des immobilisations incorporelles lié aux ventes, a atteint 3,09 euros (+22% ; +30% CER) sur une base moyenne pondérée de 188 millions d'actions en circulation.

Perspectives confirmées pour 2018 – UCB confirme ses perspectives de progression continue de ses produits de base qui devraient nourrir la croissance de la société. Le chiffre d'affaires pour 2018 devrait atteindre environ 4,5 - 4,6 milliards d'euros.

EBITDA récurrent de l'ordre de 1,3 - 1,4 milliards d'euros.

Un bénéfice de base par action de l'ordre de 4,30 - 4,70 euros est donc attendu d'après une moyenne prévue de 188 millions d'actions en circulation.

Premier trimestre 2018 – Faits financiers marquants

Voici le lien pour consulter les rapports financiers du premier semestre sur le site internet d'UCB : <http://www.ucb.com/investors/Download-center>

Pour le semestre clôturé le 30 juin ¹ € millions	Réel		Variation	
	2018	2017	Cours réels	TCC
Chiffre d'affaires	2 269	2 230	2 %	6 %
Ventes nettes	2 146	2 036	5 %	10 %
Produits et charges de redevances	56	58	-4 %	6 %
Autres produits :	67	136	-50 %	-50 %
Marge brute	1 696	1 666	2 %	7 %
Frais commerciaux	-442	-464	-5 %	2 %
Frais de recherche et développement	-500	-474	5 %	9 %
Frais généraux et administratifs	-88	-93	-5 %	-2 %
Autres produits / charges (-) opérationnels	-9	-16	-48 %	-42 %
EBIT récurrent (REBIT)	657	619	6 %	11 %
Produits / charges (-) non récurrents	19	1	>100 %	>100 %
EBIT (résultat d'exploitation)	676	619	9 %	14 %
Charges financières nettes (-)	-46	-55	-17 %	-16 %
Part du résultat net des entreprises associées	-1	0	n.a.	n.a.
Résultat avant impôts	629	564	12 %	17 %
Charge (-) / crédits d'impôt sur le résultat	-56	-114	-51 %	-49 %
Résultat provenant des activités poursuivies	573	450	27 %	33 %
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	1	1	-44 %	-62 %
Résultat	574	451	27 %	33 %
Attribuable aux actionnaires d'UCB	551	431	28 %	33 %
Attribuable aux intérêts minoritaires	23	20	15 %	29 %
EBITDA récurrent	794	742	7 %	12 %
Dépenses d'investissement (y compris les immobilisations incorporelles)	265	90	>100 %	
Dette financière nette ²	766	525	46 %	
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles poursuivies	492	294	67 %	
Nombre moyen pondéré d'actions (non diluées)	188	188	0 %	
Bénéfice par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées)	2,93	2,29	28 %	-11 %
Bénéfice de base par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées)	3,09	2,53	22 %	27 %

1 En raison de l'arrondi, certaines données financières peuvent ne pas concorder dans les tableaux.

« Le commissaire a émis, en date du mercredi 25 juillet 2018, un rapport d'examen limité sans réserve sur l'information financière consolidée intérimaire résumée de la société pour la période de six mois close le samedi 30 juin 2018, et a confirmé que les informations comptables reprises dans le communiqué semestriel concordent, à tous égards importants, avec ladite information financière consolidée intérimaire résumée dont elles sont extraites. »

UCB organise une téléconférence/diffusion vidéo sur le web en direct à 8h00 (EDT)/13h00 (BST), 14h00 (CEST).

Détails disponibles sur <https://www.ucb.com/investors/UCB-financials/Half-year-financial-results>.

Pour de plus amples informations

Relations investisseurs

Antje Witte,
Investor Relations, UCB
Tél. : +32.2.559.9414,
antje.witte@ucb.com

Isabelle Ghellynck,
Investor Relations, UCB
Tél.: +32.2.559.9588,
isabelle.ghellynck@ucb.com

Global Communications

France Nivelles,
Global Communications, UCB
Tél. +32.2.559.9178,
france.nivelles@ucb.com

Laurent Schots,
Media Relations, UCB
Tél. +32.2.559.9264,
laurent.schots@ucb.com

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système nerveux central ou immunitaire. Employant plus de 7 500 personnes réparties dans une quarantaine de pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de 4,5 milliards d'euros en 2017. UCB est cotée sur le marché Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB_news.

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans actuels, les évaluations et les convictions du *management*. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures, et sont sujettes à risques, incertitudes et hypothèses pouvant donner lieu à un écart important entre les résultats réels et ceux contenus implicitement dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et au développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs.

De plus, les informations contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas une proposition de vente ni une demande d'achat de titres et, si pareille offre de vente ou pareille demande d'achat de titres existait, sur quelque territoire que ce soit, cette proposition de vente ou demande d'achat de titres serait considérée comme illégale en l'absence de tout enregistrement ou qualification en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières en vigueur dans le territoire concerné. UCB fournit ses informations à la date du présent communiqué de presse, et déclare expressément n'avoir nullement l'obligation d'actualiser les informations contenues dans le présent communiqué de presse, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes.

Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats du pipeline feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. S'agissant des produits ou produits potentiels qui font l'objet de partenariats, de *joint-ventures* ou de collaborations pour l'obtention d'une homologation, des différences peuvent exister entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits.

Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé, par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant la tarification et le remboursement des produits biopharmaceutiques.